

MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-BEAUDETTE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 14 janvier 2020 à la salle du conseil, située au 663 chemin Frontière, Rivière-Beaudette.

Sont présents : M. Le Maire Patrick Bousez
Mme France Rivet, conseillère
M. Réjean Fournier, conseiller
M. Ghyslain Maheu, conseiller

Mme Tammy Titley, conseillère est absente.

M. Dany Paquet, conseiller est absent.

Les membres présents forment le quorum.

Linda Sauvé fait fonction de secrétaire.

2020-01-01 - FINANCEMENT EMPRUNT 2015-09 POUR ASSAINISSEMENTS DES EAUX USÉES POINTE LALONDE

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 2015-09, la Municipalité de Rivière-Beaudette souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-Beaudette a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 28 janvier 2020, au montant de 2 993 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu quatre soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.

117 000 \$	1,95000 %	2021
120 000 \$	2,00000 %	2022
123 000 \$	2,05000 %	2023
126 000 \$	2,10000 %	2024
2 507 000 \$	2,15000 %	2025

Prix : 98,60664

Coût réel : 2,46410 %

2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

117 000 \$	2,00000 %	2021
120 000 \$	2,05000 %	2022
123 000 \$	2,10000 %	2023
126 000 \$	2,15000 %	2024
2 507 000 \$	2,20000 %	2025

Prix : 98,78262

Coût réel : 2,47335 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

117 000 \$	2,00000 %	2021
120 000 \$	2,00000 %	2022
123 000 \$	2,05000 %	2023
126 000 \$	2,15000 %	2024
2 507 000 \$	2,15000 %	2025

Prix : 98,46200

Coût réel : 2,50027 %

4 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

117 000 \$	2,00000 %	2021
120 000 \$	2,05000 %	2022
123 000 \$	2,10000 %	2023
126 000 \$	2,15000 %	2024
2 507 000 \$	2,15000 %	2025

Prix : 98,44800

Coût réel : 2,50585 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par M. Ghyslain Maheu appuyé par Mme France Rivet et résolu unanimement

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 993 000 \$ de la Municipalité de Rivière-Beaudette soit adjudgée à la firme MARCHÉS MONDIAUX CIBC INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire-trésorière Linda Sauvé à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

Que le maire Patrick Bousez et la secrétaire-trésorière Linda Sauvé soient autorisées à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance.

2020-01-02 - RÉOLUTION DE CONCORDANCE ET DE COURTE ÉCHÉANCE RELATIVEMENT À UN EMPRUNT PAR OBLIGATIONS AU MONTANT DE 2 993 000\$ QUI SERA RÉALISÉ LE 28 JANVIER 2020 POUR RÈGLEMENT NO 2015-09

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Rivière-Beaudette souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 993 000 \$ qui sera réalisé le 28 janvier 2020, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
2015-09	1 917 000 \$
2015-09	1 076 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 2015-09, la Municipalité de Rivière-Beaudette souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par M. Réjean Fournier appuyée par Mme France Rivet et résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 28 janvier 2020;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 28 janvier et le 28 juillet de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents, tel que décrit dans le protocole d'entente signé entre le ministre des Affaires municipales du Québec et CDS;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise la secrétaire-trésorière Linda Sauvé à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;
7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DE VAUDREUIL-SOULANGES
100, BOUL. DON-QUICHOTTE
ILE-PERROT, QC
J7V 6L7

8. Que les obligations soient signées par le maire Patrick Bousez et la secrétaire-trésorière Linda Sauvé. La Municipalité de Rivière-Beaudette, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2026 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 2015-09 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 28 janvier 2020), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

2020-01-03 - RÉSULTAT OUVERTURE SOUMISSION 2019-07 ACHAT CAMION DE VOIRIE

Il y a eu trois soumissionnaires :

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------|
| - Roy's Chevrolet, Buick, GMC inc: | \$36, 500.00 plus taxes |
| - Chevrolet, Buick, GMC Valleyfield : | \$36, 156.00 plus taxes |
| - Prestige Ford Inc: | \$38, 934.00 plus taxes |

Sur la proposition de Mme France Rivet appuyée par M. Ghyslain Maheu, il est résolu à l'unanimité des conseillers après vérification des soumissions d'accepter la soumission de Roy's Chevrolet, Buick, GMC Inc. au coût de \$36, 500.00 plus taxes. Prendre le montant de \$40, 000.00 dans le fond de roulement et le remboursement sera fait sur 5 ans à partir de 2021 au montant de \$8, 000.00 par année.

2020-01-04 - PAROLE À L'ASSISTANCE

Monsieur le Maire laisse la parole à l'assistance pour la période de questions de l'assemblée.

- Aucune question

Mme Linda Sauvé
Adjointe administrative

M. Patrick Bousez
Maire